

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

1^{er} octobre 2026



*Vieillir dans la dignité,
un projet de société*

En partenariat avec :

Québec 



Qu'est-ce qu'une société qui permet à chaque personne de vieillir dans la dignité ?

C'est d'abord une société qui priorise la mise en place de conditions de vie adéquates. Saviez-vous que certaines personnes âgées doivent renoncer à des besoins essentiels, comme se nourrir adéquatement, afin de pouvoir assumer des dépenses incontournables telles que le loyer et la médication ? Pour permettre aux individus de vieillir dans la dignité, il faut d'abord faciliter l'accès à des logements adaptés et abordables, et veiller à ce que les rentes s'ajustent à l'augmentation du coût de la vie.

C'est aussi une société qui investit dans les services essentiels à la qualité de vie des aînés. Cela passe par les services publics, dont les services de la santé, du transport et du soutien à domicile. Mais aussi par les organismes communautaires dans toutes les régions du Québec, qui agissent souvent comme premier point de contact pour les personnes âgées. De la livraison de repas à domicile à l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, en passant par les activités de socialisation et le soutien aux personnes proches aidantes, le milieu communautaire répond à des besoins concrets que le réseau public ne parvient pas toujours à combler.

C'est également une société qui, au-delà des services, consacre une place de choix aux personnes âgées dans la vie collective. Elles doivent non seulement être consultées dans les décisions qui les concernent, mais intégrées pleinement à l'ensemble des espaces décisionnels. L'intergénérationnel ne fait pas que prévenir l'isolement ou la perte d'autonomie sociale ; il nourrit aussi la citoyenneté des personnes âgées. Il rappelle à chaque individu qu'il demeure un membre à part entière de la collectivité, capable de réfléchir, de choisir et d'agir pour améliorer la société, si on lui en laisse la place.

En somme, vieillir dans la dignité repose sur trois piliers : des conditions de vie décentes, des services de proximité solides et pérennes, et une réelle inclusion des aînés dans nos décisions et nos espaces collectifs. Pour y parvenir, nous devons revoir nos priorités et reconnaître chaque personne âgée dans sa pleine valeur — au-delà de ses capacités ou de ses limites. Voyons l'humain plutôt que l'âge.

Vieillir dans la dignité, c'est un projet de société — et il commence par nos choix collectifs.

Bonne journée internationale des aînés!

www.conferencedestables.org